

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice 29
- présents 21
- votant par procuration 8
- absent 0
- total des votants 29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations
examinées en séance fait le 30 septembre 2022

xxx

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi vingt-neuf septembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-deux septembre, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Les dispositions de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 (mesures dérogatoires) ayant pris fin le 31 juillet 2022, la séance s'est déroulée sous les règles du droit commun auxquelles il est fait retour depuis le 1^{er} août 2022.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

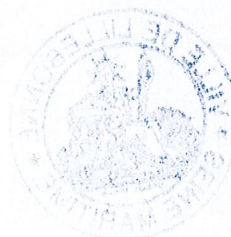
M. Kamel BELGHACHEM, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE,
M. Pascal SZALEK, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Sébastien MORO,
M. Junior MOUDJIH A FIONG, M. Tarek HAMMAN, M. Omar BELGHACHEM, M. Johan GONZALEZ, M. Patrick WALCZAK,
Mme Sylvie DE MILLIANO, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Anne-Lise COUTURE,
Conseillers Municipaux.

Excusés :

Mme Emmanuelle PATIN
M. Yves GIMAY
Mme Evelyne BAILLEUL
M. Damien AUBE
M. Fabrice LEPAREUX
Mme Marianne DUHAMEL
Mme Arlette LECHACHEUR
Mme Djémaïa TAKARLI

qui donne pouvoir à M. Kamel BELGHACHEM
qui donne pouvoir à M. Pascal SZALEK
qui donne pouvoir à Mme Fabienne MANDEVILLE
qui donne pouvoir à Mme Marie-Hélène LONGO
qui donne pouvoir à M. Junior MOUDJIH A FIONG
qui donne pouvoir à M. Johan GONZALEZ
qui donne pouvoir à M. Jean-Yves GOGNET
qui donne pouvoir à M. Patrick CIBOIS



Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

M. Patrick WALCZAK est nommé secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Communication n°:

C.03/09.22

Objet :

Installation d'une Conseillère Municipale

Communication n°: C.03/09.22
Objet : Installation d'une Conseillère Municipale

Madame le Maire indique que par courrier recommandé avec avis de réception en date du 22 juin 2022, reçu en mairie le 24 juin, Monsieur Vincent EDOUARD a fait connaître sa décision de démissionner de ses fonctions de Conseiller Municipal.

Les dispositions de l'article L270 du Code Electoral prévoient que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

C'est ainsi que Madame Anne-Lise COUTURE, qui occupe la 18^{ème} position sur la liste « *Bien vivre à Lillebonne* », est automatiquement devenue Conseillère Municipale à la date du 24 juin 2022.

Le Conseil Municipal est invité :

- à prendre acte de l'installation, en son sein, de Madame Anne-Lise COUTURE, Conseillère Municipale.

INSTALLATION ACTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,*



Maire de Lillebonne,

Christine DÉCHAMPS.

Le secrétaire de séance,

Patrick WALCZAK.